

N°14

Décembre
2021

CHAILLAC-SUR-VIENNE

CHÉRONNAC

JAVERDAT

ORADOUR-SUR-GLANE

ROCHECHOUART

SAILLAT-SUR-VIENNE

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

SAINT-JUNIEN

SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC

SAINT-VICTURNIEN

LES SALLES-LAVAUGUYON

VAYRES

VIDEIX

**AVEC
AVOIS**

**L'actu de
Porte Océane**

POL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE OcéANE DU LIMOUSIN



DOSSIER

**Rochechouart - Saint-Junien :
petites villes de demain**

RETOUR SUR L'ÉTÉ

- 1 - Chaillac : L'aire de jeux du centre d'accueil de loisirs
- 2 - Les Salles Lavauguyon : le bar associatif
- 3 - Chaillac : centre d'accueil et de loisirs
- 4 - Videix : plage de la Chassagne
- 5 - Vayres : le marché festif

- 6 - Javerdat : le marché festif
- 7 - Rochechouart : Labyrinthe de la Voix - Caravane Palace
- 8 - Saint-Junien : camions-cross
- 9 - Saint Junien : centre aqua-récréatif
- 10 - Vayres : Intervention musicale à l'école



1



2



3



6



7



8



9



4



5



10

3

L'ÉDITO

Votre magazine intercommunal se transforme. Nous avons souhaité vous proposer un format différent, plus aéré, offrant plus d'illustrations et de schémas pour vous aider à mieux comprendre les enjeux et les projets de notre communauté de communes.

Ce numéro « nouvelle formule » va justement s'attacher au projet de territoire que les élus communautaires souhaitent construire avec vous, au cours des années à venir. Renforcer l'attractivité de notre territoire, accompagner les communes dans un développement durable et solidaire, assurer un développement économique équilibré, faciliter l'accès des habitants aux services (numériques, de santé...) : nous souhaitons travailler avec vous pour mettre en place des actions qui répondent véritablement à vos besoins.

Autre sujet abordé dans ce numéro : celui des déchets. Vous nous interrogez fréquemment sur cette question, que ce soit à propos de la collecte, du traitement, du montant de votre facture. C'est un sujet important et sur lequel j'ai souhaité vous fournir des informations claires, en toute transparence.

Enfin, chaque numéro fera désormais un « zoom » sur une commune de Porte Océane. En effet, l'intercommunalité est au service de l'ensemble des communes. Tous les Maires font partie du bureau communautaire, instance politique qui se réunit deux fois par mois pour préparer les décisions de la communauté de communes. Les commissions thématiques permettent d'associer étroitement les élus municipaux et de tenir compte de leur avis.

Par ailleurs, je me rends régulièrement dans chacune des 13 communes de Porte Océane du Limousin pour faire le point avec les élus municipaux sur les dossiers en cours et les difficultés rencontrées. Ce dialogue permanent permet des débats de qualité et des décisions réellement partagées. Le nombre de délibérations adoptées à l'unanimité en conseil communautaire (plus de 92%) témoigne de cet état d'esprit constructif et coopératif.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne lecture de votre magazine.

Pierre ALLARD

Président de la Communauté de Communes
Porte Océane du Limousin



Directeur de publication : Pierre Allard
Rédaction : Raymond Vouzellaud, Direction Générale de la POL, Guillaume Challard, Bertrand Catus, Morgane Picat
Crédits photos : Service Communication POL, M. Rodrigues
Conception maquette : Agence GEMAP
Imprimerie : Sté Fabrègue
Tirage : 12 590 exemplaires sur papier recyclé
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2021
Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord préalable de la rédaction
N° ISSN : 2739-4484
Contact : 1 Av Voltaire – BP 58 – 87200 Saint-Junien
Mail : mpicat@pol-cdc.fr
www.porteoceane-dulimousin.fr



f @ porteoceanedulimousin

Sommaire

DU NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE

- 6 La Maison de Santé est ouverte !
- 8 Cité du Cuir : objectif 2024

A VOTRE SERVICE

- 14 Tout savoir sur les ordures ménagères : collecte, traitement, facturation
- 16 Et si on rendait la nuit à la nuit ?
- 18 L'école de musique et l'orchestre d'harmonie fêtent leurs 50 ans

DOSSIER

- 10 Le projet de territoire de la POL :
 - Avec et pour les habitants de notre intercommunalité
 - Rochechouart et Saint-Junien construisent l'avenir

MAIS AUSSI...

- 20 Tribunes
- 22 Ça se passe près de chez vous
- 23 Découvrir le territoire : Les Salles-Lavauguyon



Le champ de foire de Saint-Junien, chemin de traverse



Favoriser le maintien des professionnels de santé, en attirer de nouveaux pour répondre aux besoins de la population et accroître l'attractivité du territoire, c'est le beau projet qui vient de voir le jour à Rochechouart avec l'ouverture de la maison de santé.



ROCHECHOUART

LA MAISON DE SANTÉ EST OUVERTE !



Anne-Marie Almoester-Rodrigues, maire de Rochechouart et vice-présidente de la communauté de communes

« CE TYPE D'ÉTABLISSEMENT EST ESSENTIEL »

Pour Anne-Marie Almoester-Rodrigues, maire de Rochechouart et vice-présidente de la communauté de communes, la réussite du projet est à saluer. « Dans des zones rurales comme les nôtres, ce type d'établissement est essentiel. Et cela ne concerne pas uniquement Rochechouart mais bien l'ensemble du territoire environnant. C'est un endroit idéal qui garantit une excellente qualité de soins » explique l'élue. « Au niveau de la population, l'accueil est très positif notamment chez les personnes âgées et à titre personnel je suis très heureuse que nous puissions disposer d'un aussi bel outil. Maintenant nous travaillons à ce que des spécialistes puissent venir assurer des permanences. Nous recensons les besoins et nous nous sommes rendus compte par exemple qu'il y a une forte demande concernant l'installation d'un ou d'une orthophoniste » poursuit-elle, avant de

conclure « les habitants ne perçoivent pas toujours ce que c'est que l'intercommunalité, avec ce genre de réalisation nous la rendons plus concrète et plus vivante. Je crois que notre territoire peut être fier de sa maison de santé. »

L'offre de soins proposée comprend :

- trois médecins généralistes
- une kinésithérapeute
- deux ostéopathes
- un podologue
- sept infirmiers libéraux
- un sophrologue
- un psychologue

Les praticiens qui se sont constitués en association, celle de la maison médicale de la Météorite sur le Pays de Rochechouart, louent un espace de 550 m² situé à proximité immédiate du centre-ville de Rochechouart.

Comme on le voit, la lutte contre les déserts médicaux passe par des initiatives très concrètes en Porte Océane.

AU TOTAL, LE PROJET A COÛTÉ 1,3 MILLIONS D'EUROS ET IL A ÉTÉ SUBVENTIONNÉ À HAUTEUR DE 60%, NOTAMMENT PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE (À HAUTEUR DE 266 400 EUROS).

“

INTERVIEW • FABIENNE MOUNIER

Nous sommes dans d'excellentes conditions pour travailler

”

Avec Vous :

Comment trouvez-vous vos nouveaux locaux ?

Fabienne Mounier :

Ce sont des locaux qui sont parfaitement adaptés. Avant nous étions 5 rue Jean-Parvy, dans un bâtiment qui commençait à dater. Là, nous avons de la place pour travailler et pour recevoir nos patients dans de bonnes conditions. Nous disposons de trois salles de soins c'est vraiment un plus par rapport à nos anciens locaux.

Avec Vous :

Que change pour vous la proximité avec les autres professionnels de santé ?

Fabienne Mounier :

C'est vraiment quelque chose d'important, nous pouvons échanger, travailler en commun et cela nous rend également les choses plus pratiques, comme lorsque nous avons besoin d'une ordonnance par exemple. Pour conclure, je pense que nous avons là un bel équipement pour les patients et pour le personnel.

Fabienne Mounier est infirmière. Depuis le 1^{er} septembre elle travaille au sein de la maison de santé et elle nous livre ses premières impressions.



SAINT-JUNIEN

CITÉ DU CUIR : OBJECTIF 2024

Repensée après l'échange de bâtiments avec Hermès, la physionomie de la future Cité du cuir est désormais connue. Faisant appel à une scénographie moderne et efficace, le parcours qui va naître, après trois nouvelles années de travaux, s'annonce déjà surprenant. Conçu comme un projet global, le travail qui se réalise actuellement aura totalement transformé le quartier d'ici trois ans. Avec la Cité du cuir, le site Hermès et la construction d'un cheminement piéton, la vie va reprendre sur ce bord de Vienne qui fourmillait d'activités autrefois.

Si beaucoup de choses ont changé depuis la naissance du projet autour de 2005, ce qui n'a pas varié en revanche, c'est la volonté d'offrir au territoire un lieu dédié au cuir et à son travail, à la richesse de son histoire, comme au savoir-faire de ses ouvriers et de ses ouvrières. Tant il est vrai que si les hommes et les femmes de Saint-Junien ont vécu en façonnant le cuir, le cuir a façonné à son tour leur histoire culturelle, politique et sociale autant que leur cadre de vie.

Et l'histoire se poursuit d'ailleurs, avec une filière locale active, qui voit Hermès accroître son implantation et des acteurs comme Agnelle ou la mégisserie Colombier densifier leur travail de recherche et de développement. Il faut d'ailleurs signaler que Saint-Junien n'est pas isolé dans la galaxie du cuir, mais qu'elle se trouve au cœur d'un vaste ensemble, que symbolise Réso cuir mis en place par la région Nouvelle-Aquitaine ou l'implantation définitive du salon des Portes du cuir dans la Cité Gantière.

Vue extérieure de la future Cité du cuir : à gauche, le bâtiment qui abritera l'accueil, la salle de projection et la boutique. À droite, l'actuel bâtiment Hermès, qui accueillera le "corps" de la Cité du cuir (espace muséal, ateliers, espace pédagogique) Une galerie de liaison fera la jonction entre les deux bâtiments.

Illustration Cabinet Beaudouin & Engel

UN PROJET QUI SE TRANSFORME

Si, en 2019, le projet a connu un changement majeur, c'est justement pour permettre à Hermès de poursuivre son développement à Saint-Junien. Le bâtiment de 5 000 m² prévu pour accueillir la Cité du cuir a été cédé à l'entreprise qui, en contre partie lui laissera ses locaux actuels l'année prochaine.

Cela a bien entendu modifié l'échéancier. Les travaux devraient cependant démarrer début 2022 avec la réhabilitation du bâtiment qui abritera l'accueil et l'espace boutique. Cette première phase, qui s'achèvera fin 2023, verra également la construction d'une liaison entre ce bâtiment et celui qu'occupe actuellement le géant du luxe. Hermès déménagera dans ses nouveaux locaux en 2023, lançant le début de la deuxième phase, celle consacrée à l'aménagement de son bâtiment actuel. L'accueil et la boutique pourraient ouvrir au printemps 2023 avant une inauguration de l'ensemble de la Cité du cuir en 2024.



QUE VA-T-ON DÉCOUVRIR ?

Le site abritera un espace muséal, des salles pédagogiques, des ateliers professionnels, un centre de documentation et une boutique.

La visite débutera par la projection d'un film revenant sur l'histoire du cuir à Saint-Junien. Le visiteur découvrira ensuite un parcours présentant, en situation, le travail des mégissiers et les différentes phases de la fabrication du cuir, jusqu'au produit fini. Pour que l'immersion fonctionne, un casque lui sera fourni, et l'espace sera pensé dans sa dimension sensorielle.

Entendre, voir, sentir et toucher la matière, mais aussi approcher le travail même, ce sera l'objectif de ce musée pas comme les autres.

UNE IMMERSION DANS LES MÉTIERS DU CUIR

Des ateliers permettront de voir travailler des professionnels, tout comme l'espace dévolu à la ganterie et à la maroquinerie, qui présentera les aspects historiques et techniques du travail dans une scénographie originale, reconstituant une place de village et présentant le contraste entre le travail à domicile des couturières et la présentation des gants dans les grands magasins parisiens.

On trouvera, bien entendu, un comptoir dédié aux gants locaux, puis une galerie consacrée aux autres productions en cuir, de la bagagerie au mobilier contemporain, en passant par la sellerie (notamment automobile) ou le design, avec une attention particulière portée à la question du développement durable.

Les autres usages du cuir (technique, sportif...) seront également évoqués.

En effet, l'objectif de cet équipement va bien au-delà de la simple « reconstitution » historique, il s'agit bien d'évoquer les multiples déclinaisons du cuir et les formidables opportunités qu'elles représentent sur le plan économique, touristique, artistique.

La boucle sera alors bouclée, le spectateur achevant son parcours à l'accueil et à la boutique.

Les études d'avant-projet architectural ont été validées par le conseil communautaire du 1^{er} juillet dernier.

Le projet scénographique (organisation des contenus écrits et audiovisuels) est actuellement en cours de finalisation.

Illustration du futur bâtiment Hermès, à proximité de la Cité du cuir @ Agence Bruhat & Bouchaudy



THIERRY GRANET

Vice-président de la POL en charge de l'animation du territoire et de l'action culturelle

Notre histoire vient du cuir et demain il aura sa cité

Avec vous :

Que pouvez-vous nous dire des changements de calendrier que le projet a enregistré ?

Thierry Granet :

Pour moi, il n'y a pas eu de perte de temps, nous sommes quand même sur un investissement de 7,3 millions d'euros, cela ne peut pas se faire en une semaine. C'est vrai qu'il nous a fallu tout revoir au niveau de l'architecture et de la scénographie avec l'échange de bâtiments mais franchement, le développement de l'activité d'Hermès à Saint-Junien, c'est une opportunité magnifique [NDLR : 200 emplois créés à terme], je crois que chacun le comprend ! Et il faut saluer la détermination avec laquelle le président de la communauté de communes, Pierre Allard, porte ce projet.

Avec vous :

Que représente la Cité du cuir pour la population ?

Thierry Granet :

Tout le monde est attaché à l'héritage de notre territoire. Lorsque nous avons annoncé notre projet, nous avons lancé un appel à la population, et les gens ont massivement répondu présent, en nous donnant des outils, du mobilier, des milliers de pages d'archives... Lorsque je vois le travail qui est en train d'être mené, notamment au niveau de l'avant-projet, je pense qu'ils ne seront pas déçus. Et ils seront d'ailleurs associés à la visite, notamment au travers des ateliers qui leur seront proposés.

Nous allons aussi présenter de véritables chefs d'œuvre et des trouvailles scénographiques réussies comme l'arrivée, un peu avant le terme de la visite, sur une place de village idéalisée, où seront présentés des créations qui renferment tout le savoir-faire de nos ouvriers et de nos couturières.

Avec vous :

C'est donc tout un patrimoine industriel qui va revivre en Porte Océane ?

Thierry Granet :

Exactement, le cuir structurait tout le territoire de la Vienne, qui constituait la véritable colonne vertébrale de cette industrie. On pense à Saint-Junien bien sûr mais il y avait aussi les usines Proust à Rochechouart par exemple. Et les couturières étaient également nombreuses à Saint-Brice-sur-Vienne et à Saint-Victurien... Nous nous sommes construits sur deux activités : le papier et le cuir. Notre histoire vient du cuir et demain il aura sa cité. Il faut bien dire que ce sera une structure unique en France, nous devons le faire parce que toute notre histoire vient de là. Les ouvriers et les ouvrières du cuir sont à l'origine de ce qui nous entoure, de notre histoire sociale et politique, de nos sociétés sportives et de nos sociétés musicales. Et c'est une nouvelle page de cette aventure que nous sommes en train d'écrire.

PROJET DE TERRITOIRE

AVEC ET POUR LES HABITANTS DE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ

L'intercommunalité est une échelle favorable au développement de grands projets et à la gestion d'équipements structurants : centre aqua-récréatif, Zone de Boïsse, Maison de la Réserve, Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (et demain, la base de loisirs de Saint-Victurnien, la Cité du Cuir...). Au quotidien, la « com com » exerce de nombreuses compétences, déléguées par les communes : eau, assainissement, collecte des ordures ménagères, voirie, développement économique...

Pourtant, il est parfois difficile d'avoir une vision claire de ce que fait l'intercommunalité et quelles sont ses objectifs de développement. **C'est tout l'objet du projet de territoire**, qui constitue à la fois une feuille de route, un cadre pour structurer les nombreuses actions déjà initiées et un support de discussion avec nos partenaires et les habitants du territoire.

Les grands axes de ce projet (encadré) ont été validés lors du conseil

communautaire du 1^{er} juillet dernier, après avoir été présentés au comité de pilotage du **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** de la Communauté de communes qui constitue le lieu d'échange avec les citoyens.

Ces axes ont eux-mêmes été élaborés en tenant compte des différents diagnostics réalisés sur le territoire (environnemental, touristique, indicateurs économiques et démographiques).

IL NE S'AGIT PAS DE FAIRE DES PROJECTIONS À 25 OU 30 ANS, EN MULTIPLIANT DES PROJETS IRRÉALISABLES, MAIS BIEN DE DONNER CORPS À LA VOLONTÉ POLITIQUE DES ÉLUS ET AUX ATTENTES DES HABITANTS, DANS UN CADRE FINANCIER ET UN CALENDRIER RÉALISTES.



Manifestation associative



Centre bourg Rochechouart



Aide au numérique

LES 4 AXES DU PROJET DE TERRITOIRE ET LEURS PRINCIPALES ACTIONS (VOUS POURREZ RETROUVER LE DÉTAIL DES ACTIONS PROPOSÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA CCPOL) :

1 Développer l'attractivité et l'identité du territoire

- Finalisation de la Cité du Cuir, travail sur le Projet Terre et Espace autour de l'astroblème,
- Structuration d'une offre touristique adaptée et durable, en lien avec le département,
- Appui à la valorisation du patrimoine architectural et naturel des communes, notamment dans le cadre du programme « Petites villes de demain » (rénovation des centres-bourgs, des monuments remarquables),
- Poursuite du travail pour la revitalisation de la ligne TER Limoges-Angoulême, en lien avec les intercommunalités voisines.

2 Travailler à un aménagement durable et solidaire de nos communes

- Déploiement des actions du Plan Climat Énergie Territorial,
- Développement des mobilités douces (bornes de recharge, chemins piétons et vélo),
- Valorisation de l'Île de Chaillac, pour en faire un site agro-environnemental exemplaire,
- Accompagnement des communes dans le déploiement des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique des bâtiments,
- Actions de valorisation de la biodiversité.

3 Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire

- Renforcement de l'accès au numérique pour les habitants (recrutement d'un conseiller numérique, poursuite du déploiement du haut débit),
- Soutien à la politique culturelle et associative,
- Développement et modernisation de nos équipements de loisirs (gymnase, centre aqua-récréatif, base de loisirs de Saint-Victurnien),
- Renforcement de l'offre de soins sur le territoire.

4 Encourager un développement économique et commercial équilibré

- Recrutement d'un « manager de centre-ville » pour redynamiser les commerces de centre-bourg,
- Lutte contre la vacance commerciale,
- Requalification des friches industrielles,
- Valorisation du patrimoine foncier des communes.

COMMENT FAIRE « VIVRE » CE PROJET DE TERRITOIRE ?

Le projet de territoire est un document qui est amené à évoluer.

Le cap et les grandes orientations sont fixés mais les étapes pour y parvenir peuvent évoluer (en fonction des capacités budgétaires de la collectivité, de l'évolution des réglementations, d'autres contraintes extérieures...).

L'expression des citoyens permettra également d'affiner les pistes de travail, de développer d'autres actions, d'aider les élus à définir les priorités à atteindre.

POUR CELA, IL Y A PLUSIEURS NIVEAUX DE DISCUSSION :

1 - Les sollicitations « spontanées » des habitants :

vous pouvez nous adresser vos remarques, suggestions, questions, à l'adresse : contact@pol-cdc.fr

Ces contributions seront présentées aux élus et discutées en bureau communautaire.

2 - Le Comité de pilotage du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Cette instance est composée de citoyens, représentants d'associations, élus, partenaires institutionnels. Elle se réunit plusieurs fois par an pour donner son avis sur les actions de la collectivité en matière de développement durable et, désormais, sur le projet de territoire de la collectivité.

Bureau et conseil communautaire : les élus communautaires prennent connaissance des suggestions du comité de pilotage PCAET et des remarques des habitants. Ils peuvent faire évoluer le projet de territoire en fonction de ces éléments.



“PETITES VILLES DE DEMAIN”

Visite du secrétaire d'état Joël Giraud le 25 février

C'est l'un des axes forts du projet de territoire de la Communauté de Communes (voir article précédent) : révéler tout le potentiel (architectural, touristique, économique) de nos villes et de nos bourgs.

ROCHECHOUART ET SAINT-JUNIEN CONSTRUISENT L'AVENIR

LE PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN », INITIÉ PAR L'ÉTAT FIN 2020, A JUSTEMENT POUR AMBITION DE SOUTENIR LES VILLES DE MOINS DE 20 000 HABITANTS, QUI RAYONNENT SUR LES TERRITOIRES ENVIRONNANTS. DES CONDITIONS QUE REMPLISSENT PARFAITEMENT SAINT-JUNIEN ET ROCHECHOUART.

Les deux villes ont ainsi été retenues, parmi 1600 communes en France, pour faire partie de ce programme. La convention d'adhésion a été signée en présence du Secrétaire d'État en charge de la ruralité, le 25 février dernier.

Il ne s'agit pas d'un label ou d'une simple reconnaissance honorifique : être « Petite ville de demain » permet de bénéficier de financements spécifiques (3 milliards d'euros ont été

fléchés d'ici 2026 au plan national), de disposer d'un réseau et de la prise en charge de postes de chargés de mission pour mettre en place des actions de revitalisation du territoire.

Un binôme de communes : La configuration de notre territoire a conduit à réunir deux communes, Saint-Junien et Rochechouart, dans une même candidature. Cela permettra de décliner des actions sur les deux villes et d'avoir une vision stratégique à plus grande échelle. Il était donc naturel que le pilotage de cette action, qui dépasse le cadre municipal, soit confié à l'intercommunalité.

Un recrutement spécifique :

Mettre en place une opération de revitalisation, faire vivre le projet de territoire, suivre les dossiers de subvention nécessaires au financement des actions

des collectivités ; toutes ces missions liées au programme Petites Villes de Demain nécessitent du temps et des compétences. C'est pour cela que la communauté de communes a décidé de procéder au recrutement d'un chargé de mission (cf encadré) qui se consacrera au suivi du programme. Son salaire est pris en charge à 75% par l'État. Son temps de travail sera équitablement réparti entre Saint-Junien et Rochechouart mais il participera également à l'attractivité des autres communes de Porte Océane du Limousin, qui bénéficieront ainsi pleinement de conseils techniques et juridiques.

INTERVIEW • FLORYANE DAURIAC

Chargée de mission

« Petites villes de demain »

Titulaire de deux masters délivrés par l'université de Limoges (manager territorial et intercommunal ; développement alternatif des territoires, ressources et justice environnementale) Floryane Dauriac vient de prendre son poste de chargée de mission « Petites villes de demain » au sein de la communauté de communes. « Avec Vous » l'a rencontrée.

Avec Vous : Comment voyez vous votre mission ?

Floryane Dauriac : Elle s'inscrit pleinement dans le projet de territoire, en participant à la revitalisation du centre-ville de Saint-Junien et de Rochechouart. Deux communes qui ont une centralité sur le territoire, cela va donc être profitable à l'ensemble de la communauté de communes.

Très concrètement il y a de nombreux leviers que nous pouvons actionner, par exemple au niveau du logement et de la rénovation. Nous pouvons aussi travailler sur la culture, le patrimoine ou l'environnement.

Avec Vous : Quelle sera la durée de cette intervention ?

Floryane Dauriac :

Normalement c'est une mission qui est programmée sur la durée de la mandature. Un manager de centre-ville sera également recruté pour s'occuper plus spécifiquement des questions liées au commerce et à l'économie. Nous n'en sommes qu'au tout début de ce travail mais il démontre à quel point le développement du territoire est une affaire sérieuse...

Qui est prise très au sérieux par la CC POL.



FLORYANE DAURIAC

Chargée de mission « Petites villes de demain »



Centre bourg Rochechouart



Tout d'abord, rappelons que la gestion des ordures ménagères est une compétence de la communauté de communes, dont elle a transféré une partie au syndicat départemental d'élimination des déchets ménagers (SYDED). En plus du traitement de l'ensemble des déchets, le SYDED se charge de la collecte des éco-points et du fonctionnement des deux déchetteries intercommunales de Saint-Junien et de Rochechouart.

Pour sa part, la communauté de communes prend en charge la collecte des « sacs rouges » et l'entretien des abords des 95 éco-points présents sur son territoire. Cette tâche mobilise l'équivalent de 3,2 emplois à temps plein, trois camions et représente un coût important pour la collectivité (96 967 euros HT en 2020).



L'entretien des éco-points pose un problème récurrent en raison de l'incivilité de certains usagers (dépôts sauvages, débris divers).

Ces comportements inacceptables font perdre du temps aux équipes de la POL et aux agents des communes. Ce travail supplémentaire alourdit la charge du service et donc la facture des usagers.

La collecte des encombrants a lieu une fois par mois. Il est possible de s'inscrire soit en mairie, soit au service déchets de la POL au minimum sept jours avant la date d'enlèvement prévue. Enfin, depuis 2004, les usagers



COLLECTE, TRAITEMENT, FACTURATION : TOUT SAVOIR SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

peuvent amener leurs déchets verts en déchetterie. Cet apport est toutefois limité à dix passages par an ou à 10 m³. Il n'existe aucune limitation pour les autres types de déchets.

Pour soutenir les artisans et les commerçants durement touchés par les conséquences de la crise sanitaire, les élus de Porte Océane du Limousin ont décidé d'exonérer de la redevance certains gros utilisateurs (restaurants, activités sportives et culturelles) à 100%, pour le premier trimestre 2021, et à 75% pour le deuxième trimestre. Cette exonération représente évidemment un coût important que doit supporter la collectivité. Enfin, une évolution profonde s'annonce : le passage à la redevance incitative. Le système retenu pour l'instant mettrait en place une facturation au nombre de levées. Il impliquerait de fournir à chaque foyer un container individuel, avec, là où cela s'avérerait impossible, le recours à des bacs de regroupement et à des sacs prépayés.

Cela représente un investissement

lourd d'environ 600.000 euros, que la communauté de communes anticipe actuellement, tout en travaillant d'ores et déjà aux réorganisations nécessaires pour accompagner ce changement.

Ainsi, après de nombreuses évolutions et la perspective du passage à la redevance incitative, le service des ordures ménagères continue de s'adapter pour répondre aux besoins des usagers et à l'urgence environnementale. Il est parfois compliqué pour les usagers de comprendre que malgré les efforts accomplis pour trier, recycler, leur facture ne baisse pas. En effet, le tonnage global de déchets collectés reste stable et **les coûts de traitement, qui ne dépendent pas de la collectivité, représentent plus de la moitié de la facture des usagers et ne cessent d'augmenter.** (voir infographie) En 2020, la contribution de la communauté de communes POL au SYDED – Syndicat Départemental d'Enlèvement des Déchets, lui-même soumis à des taxes importantes de l'État, représentait plus de 1,4 million d'euros.



INTERVIEW • JEAN-PIERRE GRANET

Collecte, traitement, facturation

Jean-Pierre Granet, maire de Chaillac-sur-Vienne, vice-président de la POL en charge des travaux et des déchets.

Avec Vous :

Quelle est votre priorité à l'heure actuelle ?

Jean-Pierre Granet :

Notre priorité c'est la sécurité et l'harmonisation des tournées. Nous voulons qu'il n'y ait plus qu'une seule

tournée par semaine partout sur le territoire, à l'exception de l'hyper-centre de Saint-Junien et de certains sites comme les maisons de retraites, les cantines et l'hôpital bien entendu. Nous allons les redimensionner, notamment pour des questions fondamentales de sécurité. Partout où c'est possible, la collecte sera monolatérale, c'est-à-dire que le ripeur ne traversera plus la rue et travaillera uniquement côté trottoir. Dès qu'ils

aperçoivent l'un de nos camions, trop d'automobilistes n'ont qu'une idée en tête, le doubler, au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires. Nous devons prendre en compte ces comportements.

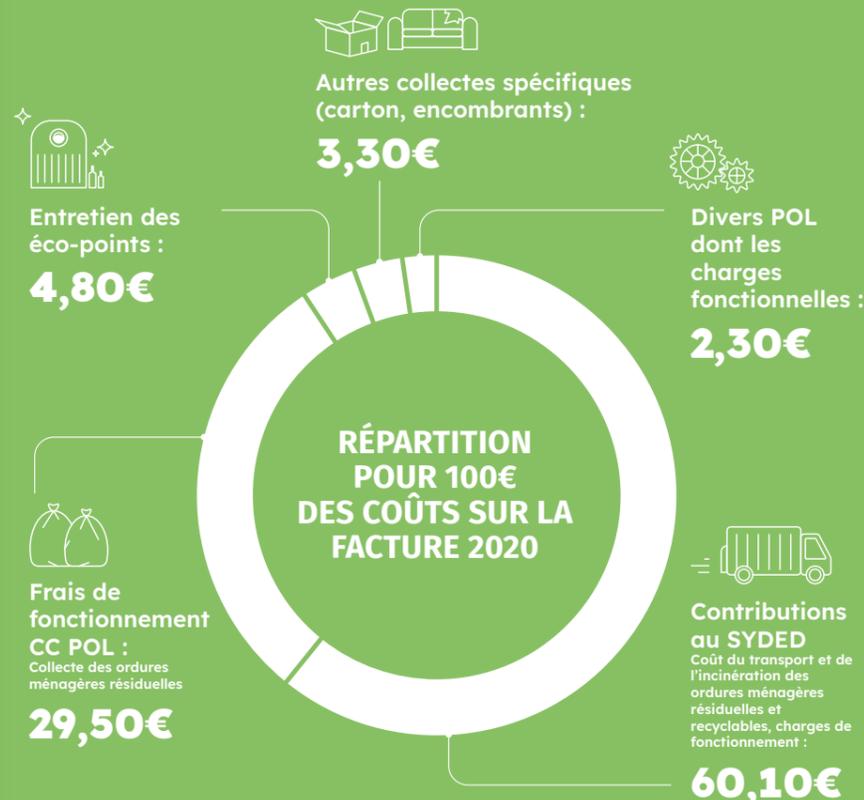
Avec Vous :

Combien payent les usagers ?

Jean-Pierre Granet :

Pour une famille de deux personnes, qui bénéficie d'une collecte par semaine, la facture est de 178 euros par an. Si je fais le calcul, cela donne 3,42 euros par semaine. Ce qui comprend non seulement cette collecte hebdomadaire, mais aussi l'accès aux éco-points, au service des encombrants et aux deux déchetteries. Et je voudrais rappeler que nous collectons aussi les déchets des équipements structurants du territoire comme les collèges, les lycées, l'hôpital... Tout cela représente un coût important.

MA FACTURE EN DÉTAIL : QU'EST CE QUE JE PAIE ?



PLUS DE RECYCLAGE = MOINS D'ORDURES MÉNAGÈRES !

Entre 2009 et 2021



UNE TARIFICATION ADAPTÉE AU SERVICE RENDU

Forfait de la collecte :

76€ x (nombre de collectes par semaine) + forfait lié à la composition du foyer : 51€ x (nombre de personnes collectées)

Exemple 1 : Pour un couple collecté deux fois pas semaine : 254€ = (76€ x 2) + (51€ x 2) = 102€

Exemple 2 : Pour une famille de trois personnes ou plus collectée une fois par semaine : 229€ = (76€ x 1) + (51€ x 3) = 153€



Alors que deux communes du territoire, Rochechouart et Vayres, viennent d'obtenir le label de « village étoilé », la Porte Océane, dans le cadre de son Agenda 21 et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a décidé de développer une action de lutte contre la pollution nocturne.

ENVIRONNEMENT

SI ON RENDAIT LA NUIT À LA NUIT ?

C'est dans cette optique qu'elle a organisé, le 16 septembre dernier, à Rochechouart, une réunion à destination des élus, en partenariat avec le PNR Périgord-Limousin et avec la participation du syndicat énergies Haute-Vienne, de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne et de la gendarmerie nationale.

Il s'agit pour la POL de rendre le ciel à son état naturel, de réduire la consommation d'énergie et les dépenses liées à l'éclairage, mais aussi de protéger le cycle biologique des espèces, aussi bien nocturnes que diurnes, y compris la nôtre d'ailleurs.

Signalons que les maires n'ont aucune obligation d'éclairer leur commune, même s'ils ont évidemment celle d'assurer la sécurité de leurs administrés. Et la sécurité c'est bien la question qui fait débat, même s'il est essentiel de bien distinguer ce qui relève de l'émotion et de la réalité. Aucune statistique ne relève en effet une augmentation des crimes ou des délits qui puisse être liée à l'illumination. Au niveau de la

route, une diminution de l'éclairage aurait même plutôt tendance à inciter les automobilistes à réduire la vitesse. Émotion n'est donc pas raison... pourtant le débat doit évidemment avoir lieu dans les communes concernées.

LUTTER CONTRE LA POLLUTION NOCTURNE N'EST PAS UNE PRÉOCCUPATION NOUVELLE

De nombreuses municipalités ont déjà décidé de réduire ou de couper l'éclairage public une partie de la nuit. Cette préoccupation croise, pour sa partie commune avec la POL, la démarche du **Parc naturel régional Périgord-Limousin** visant à obtenir le label « Réserve internationale de ciel étoilé. » Un objectif pour lequel il a déjà procédé à une cartographie de la pollution lumineuse et à un inventaire des points lumineux et de l'éclairage public. Inventaire qui peut permettre de s'apercevoir que certains éclairages sont devenus totalement obsolètes.

Sur le territoire, Saint-Junien et Videix éteignent l'éclairage public de 23h30 à 5h30. Vayres, Rochechouart, Oradour-sur-Glane, Saint-Martin-de-Jussac et Saillat-sur-Vienne éteignent de 23h à 5h. Saint-Brice-sur-Vienne de 0h à 5h et Les Salles-Lavauguyon de 23h à 6h, d'autres communes, comme Chéronnac, ont préféré opter pour un abaissement de 50% de la luminosité par exemple.

Un autre volet de la question concerne son aspect technique puisque les spécificités des candélabres, de leur inclinaison et de leur puissance d'éclairage ont considérablement évolué. Le syndicat énergies Haute-Vienne peut, sur cet aspect des choses, apporter son aide aux collectivités désireuses de s'informer.



“ INTERVIEW • ANNIE DARDILHAC Comprendre l'Agenda 21 et le PCAET* ”

* Plan Climat Air Énergie Territorial

Avec Vous :

Qu'est ce que l'Agenda 21 et le Plan climat air énergie territorial ?

Annie Dardilhac :

Lors du mandat précédent, la communauté de communes s'est lancée dans la démarche Agenda 21, qui a été conduite par le vice-président d'alors, Jean-Luc Allard, dont je veux saluer le travail. Ce n'était absolument pas obligatoire mais nous avons fait ce choix pour associer le plus grand nombre à la construction de notre projet de développement durable. Des élus, des citoyens, des militants associatifs, les partenaires institutionnels se sont retrouvés au cours d'ateliers pour l'élaborer.

Cela précédait la mise en place des Plans Climat Air Énergie Territoriaux, rendus obligatoires fin 2018. Là encore nous avons privilégié la concertation et notre plan se décline en 7 thèmes qui se décomposent en 47 actions, dont 21 sont communes au PCAET et à l'Agenda 21, un agenda qui en prévoit 35 ; 12 d'entre elles ont d'ailleurs déjà été réalisées. J'aimerais citer par exemple l'accompagnement des communes pour la création d'îlots de biodiversité, la réalisation d'un annuaire des producteurs locaux ou la tenue du forum sur l'écoconstruction.

Avec Vous :

Quels sont les principes qui vous guident ?

Annie Dardilhac :

Tout cela ne peut fonctionner qu'en étant bien ancré au niveau communal, c'est comme cela que nos actions prendront du sens. Et c'est une excellente chose de travailler avec des citoyens, ils nous obligent à être concrets.

Il y a une vraie prise de conscience qu'il faut changer nos fonctionnements, que c'est réellement une question de survie.

Associer le plus grand nombre à la construction de notre projet de développement durable

Si je prends cette question de l'éclairage nocturne, il faut débattre bien sûr mais en agissant on protège la biodiversité, on économise de l'énergie et de l'argent public, il s'agit donc d'un cercle vertueux.

Les choses ne s'opposent pas, nous pouvons réussir la transition écologique, lutter contre le changement climatique et préserver la santé humaine, tout en renforçant notre indépendance énergétique et notre compétitivité économique.



Des luminaires qui évoluent en permanence



ANNIE DARDILHAC

Vice-présidente en charge du développement durable, Maire de Javerdat



CONSERVATOIRE À
RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET L'ORCHESTRE D'HARMONIE FÊTENT LEURS CINQUANTE ANS

Cinquante ans après leur naissance, l'orchestre municipal d'harmonie et le conservatoire issu de l'école de musique Jean-Ferrat, se portent bien et ils ont logiquement décidé de fêter ensemble leur premier cinquantenaire. Un jubilé qui marque la réussite de la rencontre, à l'automne 1971, d'une volonté, portée par le maire de Saint-Junien, Roland Mazoin, et d'un homme, passionné et fédérateur, Jean Jeudi. Il s'agit alors de développer les valeurs de partage que porte la musique mais aussi d'assurer l'avenir de l'orchestre. Dès la première année, une soixantaine d'élèves sont inscrits. L'année suivante ils seront 80. Pour évaluer le chemin parcouru, il suffit de noter qu'aujourd'hui ils sont près de 500, encadrés par 25 enseignants. En 2002, avec la création de la communauté de communes Vienne-Glane l'école de musique de Saint-Junien devient intercommunale.

PRÈS DE
500 ÉLÈVES
25 ENSEIGNANTS

Deux ans plus tard, François Guimbaud, succède à Jean Jeudi. Le développement se poursuit et l'école s'étend désormais sur 13 communes. Son classement par le ministère de la Culture au titre de **Conservatoire à Rayonnement Intercommunal** vient saluer, en 2020, le travail accompli. Une réussite que vient couronner ce cinquantenaire, dont l'organisation mobilise l'équipe de François Guimbaud. Comme il l'explique, « il s'agit pour nous d'un événement majeur. Nous voulons **célébrer la relation très particulière de l'orchestre et de l'école.** La première date importante sera le 12 décembre, avec le concert de Noël qui réunira l'orchestre, les ensembles de l'école et d'autres ensembles que nous allons inviter. Puis, à partir du 28 février, et pour un mois, la halle aux grains de Saint-Junien accueillera l'exposition sur laquelle nous sommes en train de

travailler. Nous voulons créer une exposition vivante, avec des animations et de petits concerts au moins deux fois par semaine et certainement des conférences. A noter aussi qu'autour du 9 avril l'orchestre se produira à l'Étoile bleue. »

Rendre la musique à la cité ce sera ensuite l'objectif du week-end des 25 et 26 juin.

« Nous avons décidé d'organiser un festival de rue avec d'autres orchestres, nous avons aussi sollicité les bandas locales et le week-end s'achèvera par un concert à la salle des congrès. A cette occasion, l'orchestre d'harmonie recevra ses anciens musiciens pour que la fête soit complète »

s'enthousiasme François Gimbaud, avant de conclure : « Ce que je tiens à souligner c'est ce destin lié qui nous unit. Et ce sera aussi l'occasion, espérons-le, de fêter le retour à la normale de nos activités. C'est un anniversaire qui tombe bien pour retrouver notre dynamique et pour aller de l'avant.

Au-delà de la symbolique, c'est toujours une bonne chose de se retourner sur sa propre histoire et sur les choses qui font partie de notre façon d'être. »



Une rentrée sous le signe du retour à la normale

Malgré la crise sanitaire, le travail à distance et le maintien des liens entre élèves et professeurs a permis au Conservatoire de maintenir ses effectifs

Il accueille ainsi **470 élèves** et la plupart des classes sont pleines. Ce qui importe désormais c'est de retrouver un rythme d'apprentissage normal, notamment pour les adultes qui ont eu une scolarité impactée. La confiance doit se réinstaller, particulièrement au niveau des pratiques vocales qui ont été les plus touchées, ainsi le chœur vocal recherche actuellement des membres et singulièrement des voix d'homme.

Les écoles primaires constituent

toujours un lieu privilégié pour le recrutement. **Le lien avec les écoles** est donc primordial et c'est pour le faire vivre que les professeurs ont effectué une tournée scolaire. Les enfants ont pu découvrir ou réentendre de petits ensembles et identifier quelques professeurs. Ce dispositif de présentation scolaire prévoit que ces ensembles changent de lieu d'une année à l'autre. Ainsi, les enfants pourront à terme **découvrir l'ensemble des disciplines enseignées.**

“

INTERVIEW • MARYSE BORDIN

Présidente de l'association de
l'orchestre municipal d'harmonie de Saint-Junien

Notre histoire va se poursuivre

”

Avec vous : Comment est née votre association ?

Maryse Bordin : C'est sous l'impulsion de Roland Mazoin que les deux ensembles existants, L'avenir et L'espérance ont fusionné en 1971, pour donner naissance à l'harmonie municipale qui est ensuite devenue l'Orchestre Municipal d'Harmonie. Ce nouvel ensemble manquait un peu de jeunesse et l'école de musique a été créée avec la volonté d'assurer son avenir. C'était un vrai choix politique de développer la musique, particulièrement auprès des jeunes.

Avec vous : Comment voyez-vous l'avenir après un demi-siècle d'existence ?

Maryse Bordin : Nous avons deux problématiques essentielles. La première c'est que les choses puissent reprendre normalement pour les musiciens et pour les étudiants. La seconde c'est de renouveler notre public, nous pouvons compter sur des spectateurs fidèles mais nous souhaitons élargir notre audience.



Tribunes politiques

MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL : FÉDÉRER PLUTÔT QU'OPPOSER

En matière de développement (économique ou durable) comme en toute chose, le réalisme et la recherche de solutions concrètes sont la meilleure façon de faire avancer les choses. Avec le recrutement d'un chargé de mission « Petites Villes de demain » et d'un animateur de centre-ville, Porte Océane du Limousin se donne les moyens d'agir.

La feuille de route est claire : lutter contre la vacance commerciale, dynamiser le centre-ville de Rochechouart et de Saint-Junien (par des animations, de la mise en réseau physique et numérique), mettre en valeur le patrimoine

architectural de nos communes, faire de nos friches industrielles de nouveaux espaces de vie.

Il s'agira aussi de multiplier les passerelles entre les commerces de centre-ville, qui font battre le cœur de nos communes et les zones artisanales situées en périphérie. Les deux logiques sont complémentaires et répondent à des besoins différents. L'accueil de grandes enseignes sur notre territoire est une nécessité pour conserver nos emplois et développer notre attractivité. C'est en fédérant ces différentes énergies que nous pourrons aller de l'avant, de façon équilibrée.

Les élus de la majorité du Conseil communautaire

GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

L'ARTIFICIALISATION EN QUELQUES MOTS

Un sol artificialisé est une **surface imperméabilisée** par l'action de l'homme. **Construire de manière effrénée** des bâtiments ou des revêtements constitue un **problème** :

- pour l'eau : cela réduit la recharge des réserves souterraines et augmente le risque d'inondation ;
- pour la biodiversité : détruire des espaces naturels nuit à la richesse de la faune et de la flore ;
- pour le réchauffement climatique : un sol naturel stocke du carbone alors qu'un sol artificialisé participe à l'effet de serre ;
- pour notre bien-être : les zones de nature permettent de mieux supporter les épisodes de chaleur intense.

En 10 ans, de 2008 à 2018, **210 hectares ont été artificialisés** sur notre territoire intercommunal (POL), soit l'équivalent de **290 terrains de football...** pour une population qui n'a cru que de 84 habitants !

Que faire ? Éviter d'artificialiser inutilement. Concevoir des aménagements sobres. Favoriser la réhabilitation de l'existant. Et désartificialiser.

Un **article détaillé** consacré à ce sujet est disponible sur notre site.

Bonnes fêtes !

Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle et Frédéric Dauvergne.



L'ACTIVITÉ SPORTIVE COMME TREMPLIN VERS L'EMPLOI

Redonner de la confiance et de l'assurance aux femmes éloignées de l'emploi, par la pratique de l'activité physique : c'est l'objectif du projet initié la Direction départementale de l'emploi, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Vienne (DDETSPP 87) avec l'association Les Défis du sport Solidarité. Porte

Océane du Limousin est un partenaire actif de cette opération innovante.

Il s'agit de proposer des activités sportives douces et de bien-être, entièrement gratuites, encadrées par des professionnels, sur des sites sportifs mis à disposition par la POL et la Ville de Saint-Junien (centre aqua-récréatif, stade du Chalet, gymnase...).

Ces sessions sportives (renforcement musculaire, cardio, natation...) alternent avec des ateliers de travail sur la rédaction d'un CV, l'entretien d'embauche, la confiance en soi, les démarches administratives...

La première session a débuté et a déjà permis à des participantes de trouver un emploi. Cette formation se poursuit jusqu'au 11 février, n'hésitez pas à franchir le pas et à la rejoindre !

Contact et modalités d'inscription auprès de votre conseiller Pôle Emploi ou de l'association Les Défis du Sport Solidarité :

defsportsolidarite@gmail.com / 06 83 29 43 61 (Mme Karaquillo).



HOMMAGE À JOËLLE PICHON

Au début du mois d'août, Joëlle PICHON, conseillère communautaire et adjointe au Maire de Saint-Junien nous quittait au terme d'un long combat contre la maladie.

Née à Saint-Junien, elle s'était pleinement impliquée dans la vie municipale. Cet engagement s'était concrétisé dès 1995, où elle apparaissait sur une liste conduite par l'ancien Maire de Saint-Junien, Roland MAZOIN.

Sa vie professionnelle témoignait du même dévouement aux autres. Ainsi, elle avait fait toute sa carrière à l'hôpital de Saint-Junien, en tant qu'assistante administrative. Elle prenait très à cœur ses fonctions syndicales et était extrêmement attachée aux conditions de travail au sein de la structure hospitalière.

En 2020, Joëlle avait entamé son cinquième mandat au sein de la municipalité de Saint-Junien et faisait ses débuts au sein du conseil communautaire.

À ce titre, elle faisait partie de nombreuses commissions municipales et communautaires. Son implication auprès de toutes les associations sportives était particulièrement appréciée. Répondant toujours présente, avec bonne humeur et entrain, elle ne ménageait ni sa peine ni ses efforts. Elle s'était, par exemple, engagée dans le téléthon, avec bonne humeur et passion. Jusqu'au bout de ses forces elle aura rempli son mandat d'adjointe, chargée des affaires scolaires. Elle s'en est acquittée avec diplomatie, compétence et respect de tous les partenaires, qu'il s'agisse des parents d'élèves, des instituteurs, et des personnels municipaux.

C'est avec une vive émotion que les élus communautaires tiennent à saluer son dévouement pour le service public et pour notre territoire.

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS



ROCHECHOUART

LA CORRIDA DES ÉTOILES

Le mercredi 29 décembre 2021 à 20h

Organisée par Roc Athlé, la 10^{ème} édition de la Corrida des étoiles aura lieu à

Rochechouart, le mercredi 29 décembre 2021 à 20h suivant les normes sanitaires en vigueur.

Deux courses auront lieu, une de 7 km pour les adultes et une autre de 3 km pour les minimes. Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site du club.

L'inscription est de 5€ pour les adultes nés avant 2003.

COORDONNÉES

LA CORRIDA DES ÉTOILES
87600 ROCHECHOUART
05 55 03 71 90

laurent.lasvergnas@wanadoo.fr
roc.athle.over-blog.com



SAINT-VICTURNIEN

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 26 février 2022

La mairie de St Victurnien organise son premier Forum des Associations.

Les 24 associations de la communes sont invitées à venir se présenter et des démonstrations des activités de certaines d'entre elles auront lieu durant toute l'après-midi à la salle Bernardie, de 14H00 à 18H00.

JAVERDAT

LOTO

Le dimanche 30 janvier

L'association des parents d'élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Javerdat/Cieux organisent un loto au profit des enfants de l'école afin de financer des projets pédagogiques comme des séjours en classe de découverte.

Ce loto aura lieu le dimanche 30 janvier 2022 à partir de 13h30 à la salle polyvalente de Cieux suivant les conditions sanitaires en vigueur.

Réservation au 06 89 27 36 34

SAINT-JUNIEN

DÉCOUVREZ L'APPLICATION « SAINT-JUNIEN »

Facilement accessible sur vos smartphones, vous aurez en quelques clics toutes les informations concernant la ville de Saint-Junien.

Vous pouvez, grâce à cette appli, gagner du temps dans votre recherche d'informations quotidiennes et interagir avec les services municipaux, que ce soit pour un signalement : chien errant, branche sur la route, fuite d'eau...ou une simple remarque.

Tout le monde peut s'approprier cet outil simple, efficace et adapté au mode de vie actuel.

A vous de scanner le QR Code et c'est parti...



DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

BIENVENUE AUX SALLES-LAVAUGUYON

Si la commune des Salles-Lavauguyon est connue pour sa magnifique église, actuellement en travaux, **et pour ses fresques, parmi les plus remarquables d'Europe**, sa vie locale est profondément imprégnée par la forte proportion de résidents anglophones qui se sont établis sur son territoire. Cet accent « so british » donne une couleur particulière à la dynamique qui s'est créée autour du « Chabatz d'entrar », le bar associatif ouvert par le comité des fêtes. Une dynamique dont se réjouit le maire, Christine Ballay : « Notre comité fait vraiment du bon travail.

La commune avait la chance d'être propriétaire d'une licence IV, cela a facilité l'ouverture du bar et depuis c'est un vrai succès. Il est ouvert tous les jours, de 15h à 22h, sauf le dimanche et le lundi. Des soirées musicales sont organisées très régulièrement notamment lorsque des food-trucks sont présents, les mardis avec des fish & chips et le vendredi avec des pizzas. Il y a également des soirées à thème, comme pour la Saint-Patrick par exemple. L'association organise aussi des cours de langues français-anglais » conclut l'élue.

Une ambiance multiculturelle unique donc, et qui vaut vraiment la peine d'être découverte.

Si l'église est fermée depuis un an, à la suite de l'effondrement d'une partie de l'enduit de sa voûte, le chantier, qui inclue une large part de rénovation, bénéficie du plan France Relance. Des travaux préalables, comme la réfection du système électrique ou de la porte d'entrée, via la Fondation du patrimoine, ont déjà été effectués.

Un autre projet motive l'équipe municipale, la création d'une université populaire des ruralités sur le site de la colonie de vacances des Chênes verts.

La commune de Villeteuse, qui en est propriétaire, laisse l'endroit sans activité, pratiquement à l'abandon et elle ne répond toujours pas aux sollicitations des élus de la municipalité.

Enfin, la revitalisation du centre-ville se poursuit avec l'installation d'un salon de coiffure en juin 2020 et la réouverture très récente de la boulangerie.

Entre patrimoine et dynamisme multiculturel, Les Salles-Lavauguyon ne manque pas d'atouts comme on le voit !



L'action de la POL sur la commune :

La CC POL intervient sur toutes les communes de son territoire.

Aux Salles-Lavauguyon, depuis 2017, elle a dépensé la somme de **78 195 euros pour des travaux** (curage de fossés, signalisation...), celle de **82 336 euros pour de l'entretien** (rebouchages de chaussées, élagage, fauchage...) et celle de **6 447 euros pour divers contrôle** (assainissement, vérification mensuelle des aires de jeux...). Au total, la communauté de communes a investi depuis cette date **166 978 euros**. Par ailleurs, Porte Océane verse chaque année une dotation à la commune (attribution de compensation), celle-ci était de **33630 € en 2020 et de 29672 € en 2021**

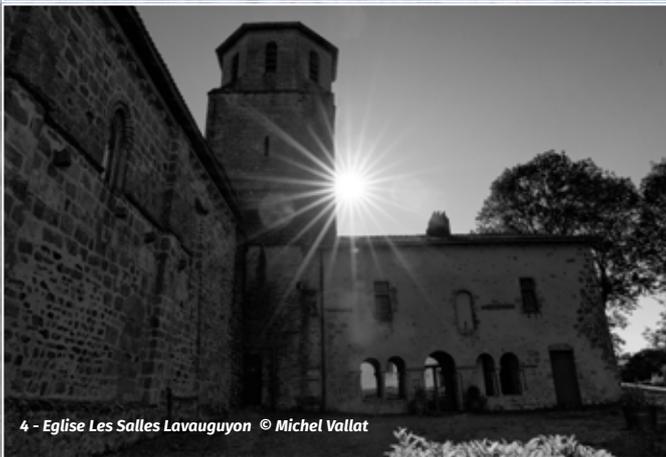
CONCOURS PHOTOS DE L'ÉTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POL



1 - St Victurnien - Matin d'hiver © Alexis Saintamand



2 - St Junien - Pointe de l'île de Chaillac © Michel Vallat



4 - Eglise Les Salles Lavauguyon © Michel Vallat



3 - St Victurnien - Soirée d'été brumeuse © Alexis Saintamand



5 ex aequo - Site Corot Saint Junien © Sébastien Bayle



5 - Château de Rochechouart © Sébastien Bayle



7 - St Junien - Pour découvrir l'île de Chaillac © Bernard Gelibert



6 - Chéronnac - Platane de Peyrassoulat © Bernard Gelibert



7 - ex aequo - Saint Victurnien - Un soir d'été © Vincent ballet



8 - St Brice - La Vienne depuis l'usine Bouchét © Sophie Corbin